LAISSEZ-LES GRANDIR ICI

La famille SAHAKYAN ne doit pas être expulsée

Shushan SAHAKYAN est arrivée en France en 2019, accompagnée de ses trois enfants aujourd'hui âgés de 15, 13 et 9 ans. Son mari, Artur, a fui son pays en 2016 pour tenter de s'installer à Lyon où il se fait soigner. Opposants politiques en Arménie, après de nombreuses persécutions ils ont décidé de fuir leur pays.

Après plusieurs mois passés dans la rue à Grenoble avec ses enfants, Shushan, demandeuse d'asile, avait enfin trouvé un hébergement au CADA du Péage-de-Roussillon en mai 2020. Ses enfants sont tous les trois scolarisés au Péage-de-Roussillon : Silwa est en primaire à l'école Ollier et Meri et Ani sont en 5ème et 3ème au collège de l'Édit.

Mais, après un refus de leur demande d'asile par l'OFPRA en mars 2020 et d'un résultat négatif de leur recours en mars 21, le Préfet de l'Isère a pris à leur encontre une mesure d'éloignement (Obligation à Quitter le Territoire Français) le 6/05/21 qui a été contestée au TA de Grenoble le 15 juin. Le rejet de cette demande pourra entraîner une expulsion immédiate pour elle et ses enfants.

Contrairement aux allégations du gouvernement français, l'Arménie n'est pas un pays sûr : la liberté d'expression et d'opinion sont sans arrêt bafouées. Shushan SAHAKYAN ne veut pas y retourner parce qu'elle est menacée d'emprisonnement par le pouvoir en place.

Nous demandons la régularisation de Shushan afin que ses enfants puissent continuer leur scolarité et qu'elle, avec eux, aient une vie digne et décente ici, en France.

Nom	Ville	Signature

Contact : resf Vienne-Roussillon